



Communiqué de presse

Paris, le 24 mai 2019

**APPROBATION DES COMPTES, REPARTITION DE LA VALEUR, ELECTION DES REPRESENTANTS DES PRODUCTEURS... : LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DE SODIAAL SONT LE MOMENT PRIVILEGE DU DIALOGUE ET DE LA TRANSPARENCE COOPÉRATIVE**

**Les 31 Assemblées Générales annuelles de section ont débuté le 14 mai et se tiendront dans toute la France jusqu'au 29 mai. L'Assemblée Générale de la Coopérative se tiendra le 19 juin à Paris.**

**Outre l'élection des représentants régionaux de la Coopérative, ces réunions sont l'occasion d'aborder tous les sujets importants pour Sodiaal et ses adhérents.**

**Il s'agit notamment de présenter les comptes détaillés de la coopérative et d'expliquer comment les hausses de tarif obtenues suite à l'application de la loi des EGA seront répercutées sur le prix du lait payé aux adhérents de Sodiaal.**

Les Assemblées de Section, garantes de la démocratie et de la transparence au sein de la coopérative

Du 14 au 29 mai, tous les adhérents de la Coopérative sont invités à venir participer aux 31 assemblées de section qui se déroulent sur tout le territoire au cœur des 70 départements dans lesquels Sodiaal collecte chaque jour le lait de ses éleveurs sociétaires.

Ces rendez-vous font partie des 300 réunions organisées tout au long de l'année pour partager, débattre et décider des grandes orientations de la Coopérative.

L'objet de ces assemblées de section est avant tout de permettre un dialogue entre les adhérents et les représentants élus du Conseil d'administration de Sodiaal : résultats de chaque pôle d'activité, présentation détaillée des comptes 2018 et des projections 2019. C'est aussi lors de ses réunions que les sociétaires désignent ceux d'entre eux qui les représenteront lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 19 juin à Paris.

Le mode de fixation du prix du lait : plus lisible et réactif, basé sur des indicateurs représentatifs des débouchés de la coopérative

Appliqué depuis 2018, le mode actuel de fixation du prix du lait repose sur des indicateurs mensuels publics représentatifs de la valorisation sur les marchés des différentes fabrications de la coopérative.

Ainsi, celui-ci se fonde sur :

- Les indices Insee des prix de vente sortie usine des produits laitiers de grande consommation vendus sur le marché intérieur, qui représentent 40 % du mix produit de la coopérative.
- Le prix allemand communiqué par ZMB (équivalent de FranceAgriMer en Allemagne, pour les produits BtoB), reflet des valorisations sur les marchés B to B européens non attachés à l'origine France (vente aux industriels à la restauration collective et export Europe)

- Le prix beurre et poudre (CNIEL), reflet des ventes de produits basiques (beurre et poudre) vendus sur le marché mondial.

### Les hausses de tarifs consenties par la grande distribution seront entièrement reversées aux adhérents Sodiaal

L'application de la loi EGAlim, qui vise à renforcer la position des agriculteurs dans les négociations commerciales, a permis à Sodiaal de signer des accords à la hausse avec la majorité de ses clients de la grande distribution pour les produits à marque. Les négociations sont encore en cours pour les marques de distributeurs. « *Notre objectif est d'aboutir, à l'issue des négociations, à une hausse de tarif de nos produits de grande consommation de l'ordre de 20 €/1 000 litres* », rappelle Damien Lacombe, président de la coopérative. « *Il est impératif que tous les distributeurs tiennent les engagements pris au début des EGA, y compris sur les marques de distributeurs. De notre côté, nous sommes extrêmement combatifs et nous répercuterons évidemment la totalité de ces augmentations dans le prix du lait.* »

« *La hausse réelle payée au producteurs dépendra de l'issue finale des négociations avec les distributeurs sur les MDD et de l'évolution conjoncturelle des marchés mondiaux et européens au cours de l'année* » précise-t-il.

### Composition du revenu des éleveurs Sodiaal : le cumul du prix du lait et de la redistribution des 2/3 du résultat courant consolidé de la Coopérative

« *Nous ne sommes pas une entreprise comme les autres, mais une coopérative, qui appartient à ses 20 000 adhérents* » poursuit Damien Lacombe, Président de la coopérative. « *Notre objectif, c'est de créer de la valeur pour notre lait et de la redistribuer de façon équitable à tous les adhérents de la coopérative. Pour garantir cela, nos règles de répartition de la valeur sont claires, connues de tous et basées sur des indicateurs objectifs : d'une part, notre formule de prix et d'autre part, notre règle de répartition du résultat, qui assure que 2/3 des bénéfices annuels sont redistribués aux producteurs. En 2019, cela représentera près de 3 €/1 000 litres supplémentaires. Ce montant est certes encore faible et c'est bien tout l'objectif de notre plan stratégique #Value : améliorer notre rentabilité, ce qui nous permettra mécaniquement d'augmenter la valeur absolue des montants redistribués aux adhérents.* »

#### **A propos de Sodiaal**

Première coopérative laitière française et troisième en Europe, Sodiaal compte plus de 20 000 sociétaires producteurs sur plus de 11 500 exploitations réparties dans 70 départements. Engagé pour proposer le meilleur des terroirs laitiers, Sodiaal est présent sur tous les métiers du lait : les fromages (Entremont, Monts&Terroirs, les Fromageries Occitanes et CF&R\*), le lait de consommation, la crème et le beurre (Candia), la nutrition spécialisée (Nutribio) et les ingrédients laitiers (Eurosérum, Bonilait et Régilait\*\*), l'ultra-frais et les surgelés (Yoplait\*\*\* et Boncolac).

La coopérative est présidée par Damien Lacombe, producteur de lait dans l'Aveyron et dirigée par Jorge Boucas.

#### **Contact presse :**

Publicis Consultants

Stéphanie Timon

[stephanie.timon@publicisconsultants.com](mailto:stephanie.timon@publicisconsultants.com) - 07 86 11 68 33